

BTS S.C.B.H.

Systemes Constructifs Bois et Habitat

Durée de la formation : 2 ans

Niveau terminal d'études : BAC+2

Nature du diplôme : diplôme national

Code diplôme : 320-23412



Formation par apprentissage

Coût de la formation : gratuit



CFAR DON BOSCO

Centre de Formation d'Apprentis Régional

À savoir

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. (*)

Objectifs de la formation

- Apporter une réponse technique et économique à une demande ;
- Concevoir des solutions constructives, depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, en intégrant toutes les contraintes techniques, économiques et environnementales ;
- Préparer et lancer la production d'un ouvrage ;
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité et la prévention des risques ;
- Gérer un chantier ;
- Encadrer des équipes ;
- Collaborer avec des partenaires.

Exemples de métiers

- Conducteur de travaux,
- Charpentier,
- Responsable de fabrication.

Poursuite d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle du secteur bois, en licence LMD (L3 en génie civil), en école d'ingénieur par le biais des admissions parallèles ou en passant par une classe préparatoire ATS. Exemples de formations possibles :

CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle

Licence pro métiers du bois

Diplôme d'ingénieur de l'École catholique d'arts et métiers de la Fondation ECAM spécialité bois

Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'arts et métiers

Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université de Lorraine

Diplôme d'ingénieur de l'École supérieure du bois (*)

Conditions d'admission

Le BTS Systèmes constructifs bois et habitat est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel du secteur du bois (technicien constructeur bois, technicien de fabrication bois et matériaux associés, etc.), bac STI2D, bac S. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien. Accès sur dossier et entretien. Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP (**).

Attendus

S'intéresser à la conception en bureau d'étude des architectures (bâtiments et ouvrages divers) en bois et pour leur réalisation sur chantier

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

Référentiel de la formation

Pour accéder aux ressources par compétences, par savoirs et par activités professionnelles en ligne : www.donbosconice.eu → Centre de Formation d'Apprentis → Indicateurs

Indicateurs

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle, ...: <https://www.donbosconice.eu/Indicateurs-de-performance-du-CFAR.html>

Pour en savoir plus :

www.donbosconice.eu

(**) Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris les apprentis) qui souhaitent s'inscrire en 1ère année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup (début janvier pour la session débutant en sept.) .Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

Aménagement de la formation

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Pour contacter le référent handicap : réfèrent.handicap@donbosconice.eu

Modalités d'alternance

21 semaines en centre de formation entre le 1er septembre et le 15 juillet

Rémunération

Situation	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 26 ans
1ère année	415,64 €	661,95 €	815,89 €
2ème année	600,37 €	785,10 €	939,04 €

Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2020

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Restauration et hébergement

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement: 5,10 € le repas.

Dans la limite des places disponibles, possibilité d'hébergement durant les périodes en centre de formation. Pour les modalités, contacter directement le CFAR.

Accès

Tram: Tram: Ligne 1—arrêt Palais des Expositions : 450 m—6 mn

SNCF : Gare Nice Riquier : 1km—13 mn

CFAR DON BOSCO — 40, place Don Bosco — 06046 Nice cedex

Contact : Inès PRIETO - Directrice Adjointe - Tél. 04 93 92 85 82 (L.D)

i.prieto@donbosconice.eu

UAI : 0062093 T — Siret : 304 265 390 00019 — NAF : 85.31 Z